

# Revue des revues

**À propos du livre du professeur Kistiakovski : Étude sur la peine capitale, par M.P. Danevski (Russkaia Mysl, février).** –

L'ouvrage du professeur Kistiakovski est considéré comme un des meilleurs traités de la littérature européenne sur la peine de mort. L'article de M.P. Danevski est une critique approfondie de cette étude minutieuse, remarquable par la méthode d'investigation suivie par l'auteur. M. Danevski se range du côté des savants juristes pour protester énergiquement contre l'application de la peine capitale. Le gouvernement a nommé il y a quelque temps une commission spéciale chargée d'élaborer la révision du code pénal russe. Cette commission a rédigé un projet dans lequel elle se prononce pour la suppression de la peine de mort en général. Elle fait une réserve. Elle demande à la conserver dans les cas de crimes politiques, tels que : attentat contre la vie du tsar, de la tsarine, du tsarévitch et autres membres de la famille impériale ; révolte contre le régime politique en Russie et autres délits importants. Toutefois le projet exempte de cette peine les femmes. Il supprime la peine de mort pour « mauvaise intention » de l'accusé. Jusqu'ici cette « mauvaise intention » ou tentative ou préparation même vague était punie avec la même rigueur que si le crime eût été perpétré.

M. Danevski appuie sur ce fait que l'auteur Kistiakovski étudie la question de la peine capitale en corrélation avec le développement intellectuel et social de l'humanité. M. Kistiakovski démontre avec évidence que l'application de cette sorte de supplice dans telle ou telle société est subordonnée à l'état de culture de celle-ci à l'époque donnée. M. Kistiakovski donne en outre une base sociologique à son explication des réformes législatives et de l'extinction de certaines institutions. Parmi celles-ci, il comprend aussi la peine capitale, institution qui est, d'après lui, sur le point

de disparaître. Il en donne l'historique et il constate que la peine capitale a le plus souvent été pratiquée par l'homme primitif, à cette période de l'évolution sociale où le régime de *vengeance* était encore en pleine vigueur et où l'idée de l'impartialité ne s'était pas encore formée. Il voit dans l'intérêt économique – l'avantage d'un dédommagement matériel pour une perte ou une offense – le facteur essentiel qui contribua à rendre ce mode de supplice moins fréquent. Mais les délits ordinaires étaient aussi punis de la même manière. De là l'idée de la nécessité d'un arbitre neutre, d'une autorité publique qui plus tard se transforme en pouvoir de l'État. M. Kistiakovski conclut que l'esclavage a exercé une influence énorme, sinon prédominante, sur le maintien de la peine capitale et sur l'étendue de son application.

D'après M. Kistiakovski la conception sociale d'un peuple ne se manifeste dans aucune de ses institutions avec autant de netteté que dans l'*histoire du bourreau* lui-même. Les premiers bourreaux dans les sociétés constituées furent les princes et le plus souvent encore les prêtres. À la suite de la sécularisation, les fonctions du bourreau passèrent aux magistrats chargés de rendre la justice. Peu à peu, ce service se transforma en une profession honorable exercée par des hommes de métier. Et ce n'est qu'après de longs siècles, qu'aux yeux du public, le bourreau est devenu cet « être hideux et lâche » qui n'inspire que du mépris et du dégoût. « M. de Maistre, ajoute l'auteur, s'est plu à affirmer que la grandeur, la puissance et la subordination des sociétés humaines reposent sur le bourreau qui personnifie la terreur et sert en même temps de lien entre ses membres ; en son absence l'ordre ferait place au chaos, les trônes s'effondreraient et la société elle-même cesserait d'exister. Il a ainsi montré la signification du bourreau dans notre société contemporaine en se guidant d'après l'idéal d'une civilisation qui a vécu. »

M. Kistiakovski relève ce fait que ce sont les petits pays

qui, les premiers, supprimèrent chez eux la peine capitale. Leur exemple fut suivi par les États de deuxième ordre et les grandes puissances, comme l'Italie, par exemple, furent les dernières à se décider à adopter cet ordre de choses. Et il ajoute qu'il n'est que temps de supprimer entièrement ce supplice en Russie, d'ailleurs si contraire au génie national, car de tout temps il a été réprouvé par le peuple russe.

[/Marie Stromberg./]